



Procès-verbal
Le mardi 28 octobre 2003 - n° 17

14 heures

Président : M. Michel Bissonnet

L'édition papier du Procès-verbal a préséance sur la présentation électronique de celui-ci.

TABLE DES MATIÈRES

La séance est ouverte à 14 h 04.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

M. Dupuis, ministre délégué à la Réforme des institutions démocratiques, leader parlementaire du gouvernement, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 18 Loi modifiant la Loi sur la Fondation Jean-Charles-Bonenfant

La motion est adoptée.

Dépôts de documents

M. Séguin, ministre des Finances, dépose :

Le rapport annuel de Financement-Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2003.

(Dépôt n° 254-20031028)

M. Bergman, ministre du Revenu, dépose :

L'état détaillé des remises faites par le gouvernement, pour la période s'écoulant du 1^{er} avril 2002 au 31 mars 2003.

(Dépôt n° 255-20031028)

28 octobre 2003

M. le Président dépose :

Copie du préavis de la motion proposée par M. Legendre (Blainville) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 29 octobre 2003, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 256-20031028)

Dépôts de rapports de commissions

M. Ouimet (Marquette), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, les 9, 10, 11, 17, 23, 25, 30 septembre et les 1^{er}, 2, 7, 14, 21, 22 et 23 octobre 2003, a tenu des auditions publiques dans le cadre de la consultation générale à l'égard du projet de loi :

n° 9 Loi concernant la consultation des citoyens sur la réorganisation territoriale de certaines municipalités

(Dépôt n° 257-20031028)

Dépôts de pétitions

M. Cousineau (Bertrand) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 75 citoyens et citoyennes du Lac Beaulne, concernant des modifications à la *Loi sur la sécurité des barrages* et au *Règlement sur la sécurité des barrages*.

(Dépôt n° 258-20031028)

Le Président prend en délibéré une question de règlement soulevée par M. Dumont (Rivière-du-Loup) concernant la répartition des questions lors de la période de questions et réponses orales.

28 octobre 2003

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

M. Hamad, ministre des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, propose :

QUE l'Assemblée nationale félicite Son Éminence Marc Ouellet, archevêque de Québec et Primat du Canada, qui a été élevé, le 21 octobre dernier, au rang de cardinal par le pape Jean-Paul II.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. Dion (Saint-Hyacinthe) présente une motion concernant la Journée internationale des personnes âgées; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Mme Charest (Rimouski) présente une motion concernant la Journée maritime québécoise; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

28 octobre 2003

Avis touchant les travaux des commissions

Mme Lamquin-Éthier, leader adjointe du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 4, Loi modifiant la Loi sur la justice administrative ;
- la Commission des affaires sociales, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 8, Loi modifiant la Loi sur les centres de la petite enfance et autres services de garde à l'enfance.

M. Sirros, premier vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission de l'administration publique se réunira afin d'entendre le président-directeur général de la Régie de l'assurance maladie du Québec et la sous-ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration et afin de tenir une séance de travail.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Sirros, premier vice-président, informe l'Assemblée que, le mercredi 29 octobre 2003, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Legendre (Blainville).

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale exige du gouvernement libéral qu'il présente d'urgence un plan d'action pour soutenir le développement des régions du Québec.

28 octobre 2003

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 22 octobre 2003, sur la motion de M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, proposant que le principe du projet de loi n° 7, Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 7 est adopté.

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose que le projet de loi n° 7 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des affaires sociales.

La motion est adoptée.

À 17 h 05, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 18 heures.

Débats de fin de séance

À 18 h 02, l'Assemblée tient trois débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par Mme Lemieux (Bourget) à M. Fournier, ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, concernant les intentions du gouvernement dans le projet de réorganisation municipale ;
- le deuxième, sur une question adressée par M. Dufour (René-Lévesque) à M. Hamad, ministre des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, concernant les fonds régionaux d'exploitation minière ;

28 octobre 2003

- le troisième, sur une question adressée par M. Legendre (Blainville) à Mme Normandeau, ministre déléguée au Développement régional et au Tourisme, concernant les budgets affectés au développement des régions.
-

À 18 h 40, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 29 octobre 2003, à 10 heures.

Le Président

MICHEL BISSONNET